



Premier semestre 2020

- **Chiffre d'affaires en hausse de 216% (-23% à périmètre constant)**
- **Résistance de l'activité dans le sport, changement de dimension avec l'intégration de VOKKERO**
- **Des résultats qui intègrent l'impact de la crise sanitaire**
- **Une situation financière sécurisée : 6,9 M€ de trésorerie au 30 juin**

Perspectives

Une amélioration graduelle de l'activité

3 priorités stratégiques pour accompagner la transformation des marchés et relancer la dynamique de croissance

VOGO (Code ISIN : FR0011532225 - Mnémonique : ALVGO) annonce la publication de ses comptes semestriels au 30 juin 2020, arrêtés par le Conseil d'administration le 28 septembre 2020 et présente sa vision stratégique pour accompagner la transformation de ses marchés et renouer rapidement avec sa trajectoire de performance.

Activité : résistance dans le sport, nouvelle dimension avec l'acquisition de VOKKERO

Comme annoncé, sur les six premiers mois de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires ressort à 2 260 K€, en progression de 216% par rapport au premier semestre 2019. Cette croissance est portée par l'intégration de l'activité VOKKERO®, acquisition réalisée fin octobre 2019, dont la contribution au chiffre d'affaires s'est élevée à 1 712 K€ sur le premier semestre 2020.

Des positions sectorielles plus diversifiées

Avec l'intégration de l'activité VOKKERO, VOGO a franchi une étape décisive dans sa stratégie de diversification sectorielle. Sur le marché du sport, VOGO a renforcé sa pénétration avec une offre unique combinant désormais systèmes technologiques audio et vidéo. Sur ces marchés, le Groupe réalise au premier semestre un chiffre d'affaires de 1,3 M€, en croissance de 89% par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'activité Sport représente désormais 59% de l'activité totale (contre 98% au premier semestre 2019). L'acquisition a ainsi permis de prendre position sur de nouveaux secteurs d'activités dans l'industrie et les services, qui totalisent 32% de l'activité du semestre.

Une empreinte internationale renforcée

Avec cette opération, VOGO a également significativement étendu sa position internationale. Sur le premier semestre 2020, VOGO réalise un chiffre d'affaires de 1427 K€ hors de France, soit 63% de son activité totale (contre 22% au premier semestre 2019).

Une couverture commerciale étendue

Enfin, le Groupe a renforcé sa couverture commerciale avec une équipe interne multipliée par trois (soit 12 collaborateurs) et un réseau de distributeurs élargi à plus de 35 partenaires contre 13 avant l'acquisition.

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 septembre 2020



Ce changement en profondeur du profil du Groupe, plus diversifié, plus international et fort d'une couverture commerciale étendue constituera un atout décisif dans l'accélération de la croissance attendue dès le retour à une situation sanitaire normalisée.

Une bonne résistance du périmètre historique malgré le fort impact de la crise sanitaire

A périmètre constant (hors activité VOKKERO), VOGO affiche un repli de son activité de 23% à 548 K€. Cette évolution témoigne d'une solide résistance de l'activité, dans le contexte exceptionnel de la crise qui a temporairement stoppé la dynamique de croissance du Groupe avec l'annulation et le report de l'ensemble des grands événements sportifs nationaux et internationaux. Depuis la levée progressive des mesures de confinement, le Groupe constate une amélioration graduelle de son activité malgré des incertitudes encore fortes sur l'évolution de la situation au cours des prochains mois.

Premiers revenus sur EasyCov, test salivaire de rupture pour le dépistage SARS-COV-2

Au cours du printemps, VOGO a intégré le consortium composé de la société de biotechnologie SKILLCELL, filiale du groupe ALCEN et le laboratoire du CNRS SYS2DIAG (CNRS/ALCEN) pour le développement et l'industrialisation d'EasyCov, test salivaire de détection du SARS-COV-2.

Au sein de ce consortium, VOGO a développé une solution numérique qui intègre l'analyse automatique des résultats par la lecture colorimétrique « EasyCov Reader » et un portail numérique interopérable avec l'ensemble des systèmes d'information de Santé permettant d'assurer la réalisation rapide des tests à grande échelle. Pour sa contribution technologique, VOGO a réalisé un chiffre d'affaires de 200 K€ sur le premier semestre 2020, représentant d'ores et déjà une contribution de près de 10% à l'activité totale du semestre. Dès le second semestre, VOGO devrait percevoir les premières royalties liées au déploiement commercial du test dont les montants sont indexés sur le nombre de tests vendus et réalisés.

Des résultats qui intègrent logiquement l'impact de la crise sanitaire Une trésorerie préservée

| Comptes consolidés - en K€ Données non auditées | Premier semestre 2019 | Premier semestre 2020 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Chiffre d'affaires | 716 | 2 260 |
| Produits d'exploitation | 820 | 3090 |
| Charges d'exploitation | (1 813) | (4 912) |
| <i>dont Charges externes</i> | <i>(1 001)</i> | <i>(1 556)</i> |
| <i>dont Charges de personnel</i> | <i>(455)</i> | <i>(2 002)</i> |
| EBITDA | (838) | (1 554) |
| Résultat d'exploitation | (993) | (1 823) |
| Résultat financier | 0 | (56) |
| Résultat net part du Groupe | (963) | (1 754) |

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 septembre 2020



Des mesures d'adaptation rapides

Les résultats du semestre reflètent logiquement l'impact de la crise sanitaire sur l'activité. Face à cette situation sans précédent, toutes les mesures ont été prises afin de contrôler les coûts et de limiter la consommation de trésorerie avec, en particulier, le recours aux différentes mesures gouvernementales : report de charges sociales et patronales, report des remboursements d'emprunt et de crédit-bail, demande de versement accéléré du CIR, prêt garanti par l'Etat, etc... Il est à noter que toutes ces décisions ont été prises sans sacrifier la capacité de rebond du Groupe. Le plan de marche R&D a ainsi été maintenu et les ressources commerciales ont été préservées.

Une bonne maîtrise des charges d'exploitation

Dans ce contexte, les charges d'exploitation, intégrant l'activité VOKKERO sur l'ensemble du semestre 2020, augmentent de 171% et s'établissent à 4 912 K€. Elles progressent à un rythme nettement inférieur à la progression du chiffre d'affaires, illustrant la bonne maîtrise des dépenses de la période. Ainsi, les charges externes restent encadrées à 1 556 K€.

Les charges de personnel s'établissent à 2 002 K€ contre 455 K€ au premier semestre 2019, en raison principalement de l'intégration des équipes VOKKERO et de la structuration des équipes opérée au cours des derniers mois. L'effectif total s'établit ainsi à 47 collaborateurs à fin juin 2020 contre 18 à fin juin 2019.

Au total, l'EBITDA est négatif à hauteur de 1 554 K€ contre une perte de 838 K€ au premier semestre 2019.

Après prise en compte du Crédit Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 78 K€, le Résultat net part du Groupe est négatif à hauteur de 1 754 K€, contre une perte de 963 K€ au premier semestre 2019.

Une situation financière sécurisée, des flux de trésorerie maîtrisés

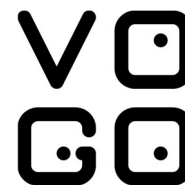
Au 30 Juin 2020, le Groupe s'appuie sur une structure financière solide avec des capitaux propres de 5 853 K€ et une trésorerie de 6 860 K€ à comparer à la trésorerie de 6 513 K€ arrêtée à fin décembre 2019. Cette trésorerie intègre un prêt garanti par l'Etat de 2,5 M€ obtenu en mai 2020. Elle ne prend, en revanche, pas en compte le financement non-dilutif de Bpifrance obtenu en février 2020 d'un montant total de 1 796 K€ pour les années 2020, 2021 et 2022.

Sur le semestre, la consommation de trésorerie liée aux flux d'activité et d'investissement a été parfaitement maîtrisée à 2 019 K€.

VOGO est ainsi parfaitement armé pour sortir de la crise et aller de l'avant dans la mise en oeuvre de sa stratégie.

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 septembre 2020



Perspectives : une confiance réaffirmée, une stratégie offensive pour accompagner la reprise

Malgré une visibilité encore réduite, des signes de reprise se dessinent depuis l'été permettant d'anticiper une amélioration graduelle de l'activité au cours des prochains mois.

Dans ce contexte, toutes les énergies sont aujourd'hui mobilisées autour de trois priorités stratégiques :

Accompagner la transformation du marché du sport

Sur ce marché, cœur de métier du Groupe, l'activité des prochains mois devrait bénéficier de la reprise des entraînements professionnels et du redémarrage progressif des compétitions sportives et des grands événements nationaux et internationaux. Pour autant, l'ensemble des acteurs du sport professionnel vont devoir s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires dans leurs pratiques, l'expérience des fans, les canaux de diffusion des événements et les modèles économiques jusqu'ici adoptés.

VOGO entend continuer à jouer un rôle moteur dans cette mutation.

Dans le sport professionnel, VOGO va profiter de sa capacité à proposer désormais des offres combinant l'audio et la vidéo pour des applications critiques comme l'arbitrage ou le suivi médical. Cette offre globale, issue de l'intégration des produits VOKKERO, a déjà trouvé son public avec plusieurs nouvelles références comme la Fédération Française de Rugby, l'EPCR ou Rugby Europe. Le déploiement de nouveaux équipements intégrant de nouvelles fonctionnalités à haute valeur ajoutée est également programmé. Dès juin 2020, un nouveau système de communication audio, baptisé ELITE, a été mis sur le marché avec déjà plusieurs succès commerciaux, notamment auprès des Fédérations Nationales de Football.

Sur les offres « fans », VOGO entend également faire la différence. Ainsi, en juillet, l'offre VOGOSPORT (dont l'utilisation était historiquement limitée à l'intérieur des enceintes sportives, in-stadia) a été élargie avec le lancement d'une nouvelle solution out-stadia « Place Virtuelle » à destination des ayant droits et diffuseurs, des fédérations, ligues, clubs ou organisateurs d'événements à la recherche de nouvelles sources de revenus.

Enfin, le Groupe est déjà en pointe technologiquement sur la 5G, qui va permettre de renforcer le périmètre de ses offres avec une agilité accrue et des exigences moins élevées en termes d'infrastructures. Une première démonstration de la solution VOGO SPORT utilisant le réseau 5G est mise en place au cours de l'édition actuelle du tournoi de Roland Garros, en partenariat avec Orange, OPPO et France Télévision.

Renforcer la pénétration dans l'industrie et les services

Sur ces secteurs qui concentrent déjà un tiers de l'activité totale, le cap stratégique est également fixé. Comme dans le sport, les acteurs du secteur sont confrontés à des exigences sanitaires accrues. Face à cet enjeu, les solutions technologiques de supervision à distance proposées par le Groupe trouvent aujourd'hui toute leur place. Les succès commerciaux récents (référencement par l'UGAP - groupement d'achat public-, SNCF, EDE, etc...) traduisent cette tendance de fond qui soutiendra la dynamique d'activité des prochains mois.



Favoriser le redémarrage sportif et valoriser l'expertise digitale du Groupe dans l'univers de la santé

Dernier pilier de la stratégie du Groupe : le développement sur le marché de la santé.

Le consortium qui porte le test EasyCov a franchi en quelques mois des étapes décisives qui ouvrent aujourd'hui la voie à une commercialisation à grande échelle : première étude clinique, développement de la solution numérique, mise en place de la chaîne de production et de distribution, premiers contrats pour la distribution et la réalisation des tests, marquage CE.

EasyCov bénéficie aujourd'hui d'avantages décisifs par rapport aux produits concurrents : rapide, indolore, délocalisable, connecté et massivement déployable pour des campagnes de dépistage terrain à grande échelle (transports, **entraînements et compétitions sportives**, entreprises, etc...).

Tout est donc aujourd'hui en place et permet d'anticiper de premières royalties pour VOGO au cours du second semestre. Pour rappel, leur montant sera indexé sur le nombre de tests vendus et réalisés. Ces royalties, versées trimestriellement, démarreront à 7% du chiffre d'affaires HT réalisé et varieront selon des paliers de ventes franchis. Au-delà de 500 000 tests vendus au prix catalogue de 20 euros HT, VOGO percevra des royalties représentant 3,5% du chiffre d'affaires HT réalisé.

Au-delà d'EasyCov et de son engagement dans la crise sanitaire actuelle, VOGO est déjà prêt à se mobiliser sur de nouvelles solutions exploitant son expertise digitale afin d'inscrire son développement dans la santé dans la durée. Ainsi, dans le prolongement de la collaboration réussie avec le laboratoire SYS2DIAG (CNRS/ALCEN), des discussions ont déjà été engagées avec le CNRS en vue d'un partenariat pérenne.

Ainsi fort d'une situation financière sécurisée, de son agilité démontrée dans l'innovation et d'une stratégie offensive sur ses trois marchés (sport, industrie et services, santé), VOGO réaffirme sa confiance dans sa capacité à traverser la crise et à poursuivre sa stratégie de croissance.

- FIN -

A propos de VOGO

VOGO développe, commercialise et distribue des solutions *live & replay*, audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels, au sein des enceintes sportives. Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande accessibles via tablettes ou smartphones. Pour les professionnels, cette solution vidéo offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching, etc.) Via l'acquisition de Vokkero® en octobre 2019, cette offre vidéo a été enrichie avec l'intégration d'une gamme de systèmes de communication audio reconnus internationalement dans l'univers du sport (plus de 20 disciplines sportives), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, des services et de la santé. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Paris et Crolles) et sur le continent nord-américain avec un bureau à New-York. Le Groupe est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : www.vogo-group.com



www.vogo-group.com



[vogo](https://twitter.com/vogo)



[vogo](https://www.facebook.com/vogo)

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 septembre 2020



Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : c.albinet@vogo.fr

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jjulia@actifin.fr

ACTIFIN - Communication financière

Nicolas Lin/Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : nlin@actifin.fr
sruiz@actifin.fr